

N° 8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Arrêté du 12 décembre 1914

N° 403 N. G.

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

PASSEPORT



Nom Baduel

Prénoms Antoine

Nationalité Française

Né à Carlat le 27 Janvier 1884

Profession missionnaire

Résidence Tananarive

Indication du lieu où le requérant déclare se rendre : Toulouse

Signalement :

<u>cheveux et sourcils noirs</u>	
<u>yeux</u>	<u>châtain</u>
<u>Front</u>	<u>ordinaire</u>
<u>nez</u>	<u>moyen</u>
<u>menton</u>	<u>ronde</u>
<u>visage</u>	<u>ovale</u>
<u>Taille</u>	<u>1m70</u>

Signature du titulaire

[Handwritten signature]

Motifs du déplacement : Raison de santé.

Pièces d'identité produites par le titulaire du passeport : Livret militaire.

Vu au départ de Tananarive A Tananarive, le 23. 1. 19 191

pour se rendre à Toulouse.

par le "Cordillère".

Tananarive, le 17. 2. 1919

Le Commissaire Central
[Signature]
 TAMANARIVE
 COMMISSAIRE
 MADAGASCAR

Le Chef du district de Tananarive-Ville

MADAGASCAR - TANANARIVE-VILLE
 LE CHEF DU DISTRICT

[Signature]



2/3/1919

DEPT. GENERAL DES POSTES
BURO DE L'ARRONDISSEMENT
Marseille, le

29/3/19
Moby